RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01191
Numéro SIREN : 822 558 557
Nom ou dénomination : HYPERION

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2023 sous le numéro de dépôt 11441

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A 2023

Certifié conforme

Désignation de l'entreprise SARL HYPERION — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 2 Rue du Bon Lait 69150 DECINES CHARPIEU

Numéro SIRET * 8 2 2 5 5 8 5 5 7 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 — Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122022 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122021 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	110 236	042	110 236	215 472
	Total I (5)		044	110 236	048	110 236	215 472
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	28 800	070	28 800	28 800
		Autres * (3)	072	31 661	074	31 661	22 648
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084		086		677
	Charges constatées d'avance *		092	2 782	094	2 782	1 863
	Total II		096	63 243	098	63 243	53 988
	Total général (I+II)		110	173 479	112	173 479	269 460

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	40 000	40 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	4 000	4 000
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	105 718	81 773
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	279	23 945
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		5 000
	Total I	142	149 997	154 718
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	533	45 579
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 294	2 244
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 12 076)	172	21 655	66 918
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	23 482	114 742
	Total général (I + II + III)	180	173 479	269 460

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	30 658		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	108 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL HYPERION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2022 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2021 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires : 209)	210		
	Production vendue : biens	214		
	Production vendue : services * (dont export et livraisons intracommunautaires : 215)	218		24 000
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		
	Autres produits	230	5	0
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	5	24 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)	242	4 312	2 831
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * : 243 : 249)	244	976	1 595
	Rémunérations du personnel *	250	6 500	13 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252	2 876	5 119
	Dotations aux amortissements *	254		
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * (259)	262	(1)	0
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles (260)			
	Total des charges d'exploitation (II)	264	14 663	22 545
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(14 658)	1 456
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	10 537	25 070
	Produits exceptionnels (IV)	290	113 000	
	Charges financières (V)	294	3 364	1 553
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (347) ; dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (348) (VI)	300	105 236	994
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306		34
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	279	23 945

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 : 312 : 279 ; 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles *	322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés (247 : 1 372) ; Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (248)	330	1 872
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) (249)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997
	Entreprise nouvelles (44, sexies) (986) ; Zone franche urbaine (44 octies A) (987) ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) (127) ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) (138)		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies) (981) ; Jeune entreprise innovante (44, sexies A) (989) ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) (991)		
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) (345) ; Investissements outre-mer (344) ; Créance due au report en arrière du déficit (346) ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) (992)		350 : 10 000
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G ; Zone de développement prioritaire (44 septdecies) (993)		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	354 : 7 849
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :		360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372 : 7 849

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SARL HYPERION 31/12/2022

Détail des réintégrations diverses		
Intérêts excédentaires des comptes courants d'associés	247	1 372
Quote part frais/dividendes 5%		500
Total des réintégrations diverses	**330**	1 872

Détail des déductions diverses		
Produits des participations (dividendes ABC+)		10 000
Total des déductions diverses	**350**	10 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL HYPERION — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	215 472	482		484	105 236	486	110 236	110 236
TOTAL		490	215 472	492		494	105 236	496	110 236	110 236

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
PARTS SOCIALES SAR				
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1	105 236		105 236	108 000				2 764
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 105 236	580	582 105 236	584 108 000	586	581	587	589 2 764
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599 2 764

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 173 478.68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 279.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

HYPERION
Société à responsabilité limitée au capital de 40.000 euros
Siège social : CROTTET (01290) - 2 rue du Bon Lait
822.558.557 RCS BOURG-EN-BRESSE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 30 JUIN 2023

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PRESENTEE A L'ASSEMBLEE

L'assemblée générale, se conformant aux propositions de la gérance, et constatant que le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022 fait apparaître un bénéfice net comptable de 279,21 euros, décide de l'affecter intégralement au compte "Autres réserves", dont le montant se trouvera ainsi porté de la somme de 105.717,61 euros à la somme de 105.996,82 euros.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME
LA GERANCE
M. Alex GARET

